



FICHES DE DONNEES DE SECURITE CAFLON MEG SOLUTION

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit CAFLON MEG SOLUTION

Numéro du produit 45468

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chemical

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
17, Av Louison Bobet
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS
France
+33 (0)1 49 74 80 80
(FAX) +33 (0)1 49 74 81 11
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

Emergency Contact Number +441865 407333
(Outside Office Hours)

Sds No. 45468

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) Xn;R22.
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

CAFLON MEG SOLUTION

Mentions de danger	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Mentions de mise en garde	P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.
Contient	ETHYLÈNE-GLYCOL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

ETHYLÈNE-GLYCOL			10-30%
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28	
Classification Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn; R48/22, R22	

2-ETHYLHEXANOIC ACID, SODIUM SALT			<1%
Numéro CAS: 19766-89-3	Numéro CE: 243-283-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488942-23-XXXX	
Classification Repr. 2 - H361d		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Repr. Cat. 3 R63	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.
--	---

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience.
------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

CAFLON MEG SOLUTION

Indications pour le médecin

Si plusieurs onces (60 - 100 ml) d'éthylène glycol ont été ingérées, l'administration précoce d'éthanol peut contrer les effets toxiques (acidose métabolique, des lésions rénales). Envisager une hémodialyse ou une dialyse péritonéale et la thiamine 100 mg plus pyridoxine 50 mg par voie intraveineuse toutes les 6 heures. Si de l'éthanol est utilisé, une concentration sanguine thérapeutiquement efficace de l'ordre de 100 à 150 mg / dl peut être obtenue par une dose de charge rapide suivie d'une perfusion intraveineuse continue. Consultez la documentation de référence pour les détails du traitement. 4-méthyl pyrazole (Antizol®) est un inhibiteur efficace de l'alcool déshydrogénase et doit être utilisé dans le traitement de l'éthylène glycol (EG), l'éther di-ou triéthylène glycol (DEG, TEG), l'éthylène glycol butyl (EGBE), ou du méthanol intoxication si disponible. Protocole Fomépizole: dose de charge de 15 mg / kg par voie intraveineuse, suivi par bolus de 10 mg / kg toutes les 12 heures; après 48 heures, augmenter la dose de bolus de 15 mg / kg toutes les 12 heures. Continuer jusqu'à ce que le méthanol fomépizole de sérum, EG, DEG, TEG ou EGBE sont indétectables. Les signes et symptômes d'intoxication sont anion acidose métabolique, dépression du SNC, lésion tubulaire rénale, et tardivement possible atteinte des nerfs crâniens. Les symptômes respiratoires, y compris l'oedème pulmonaire, peut tarder. Personnes ayant été exposées de façon importante doivent être observées 24-48 heures en cas de détresse respiratoire. En cas d'intoxication grave, une assistance respiratoire par ventilation mécanique à pression expiratoire positive peut être nécessaire. Maintenir une ventilation et d'oxygénation du patient adéquate. Si un lavage est effectué, suggérer un examen endotrachéal et / ou oesophagien. Le risque d'aspiration dans les poumons doit être pesé contre la toxicité lorsqu'on envisage un lavage de l'estomac. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique, après décontamination. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Cétones. Aldéhydes.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Follow precautions for safe handling described in this safety data sheet. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

CAFLON MEG SOLUTION

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHYLÈNE-GLYCOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL Industrie - Inhalatoire; Court terme : 35 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme : 106 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Cutanée; Long terme : 53 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 7 mg/m³

PNEC - Eau douce; 10 mg/l
- Eau de mer; 1 mg/l
- Sol; 1.53 mg/l
- STP; 199.5 mg/l

METHYL 1H BENZOTRIAZOLE (CAS: 29385-43-1)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

CAFLON MEG SOLUTION

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Caoutchouc butyle. Polyvinyl chloride (PVC). EN 374

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène

Défense de manger, de fumer ou de placer des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3. EN 136/140/145/143/149

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Couleurs diverses.
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Absence de données.
pH	Absence de données.
Point d'éclair	Absence de données.
Taux d'évaporation	Absence de données.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Absence de données.
Pression de vapeur	Absence de données.
Densité de vapeur	Absence de données.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Absence de données.
Température de décomposition	Absence de données.

CAFLON MEG SOLUTION

Viscosité Absence de données.

Propriétés explosives Absence de données.

Propriétés comburantes Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 2 197,8

Inhalation A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. May cause liver and/or renal damage.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Organes cibles Foie Reins

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

CAFLON MEG SOLUTION

Persistence et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Aucune information requise.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucune information requise.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune information requise.

14.4. Groupe d'emballage

Aucune information requise.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information requise.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information requise.

SECTION 15: Informations réglementaires

CAFLON MEG SOLUTION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	20/04/2015
Révision	01
Numéro de FDS	45468
Statut de la FDS	Approuvé.
Signature	Jitendra Panchal
Phrases de risque dans leur intégralité	R22 Nocif en cas d'ingestion. R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

TURKISH SIGNATURE